

## La lettre des Associations du Pays Plaine de Saône Vingeanne. -N°25 Septembre 2008-

Edito :

La 3<sup>ème</sup> édition du forum des associations s'est achevée avec succès dimanche soir, avec près de 1000 visiteurs sur l'ensemble des 4 sites de manifestation, et 96 associations mobilisées. Les efforts engagés il y a 3 ans commencent à porter leur fruit, et l'événement tend d'année en année à devenir incontournable.

Cette rentrée est également importante pour la vie culturelle sportive et associative du Pays puisqu'elle va permettre pour la première fois depuis la signature du second contrat de Pays de réunir dans quelques semaines les membres de la commission du Conseil de développement chargés de réfléchir à la mise en œuvre d'actions en faveurs de la culture, du sport et de la vie associative.

Enfin, la traditionnelle conférence débat qui clôt le Forum aura lieu le Vendredi 26 Septembre à 20h00 à la salle des fêtes de Pontailler sur Saône.

Je vous laisse (re)découvrir plus en détails ces actions dans cette lettre,

Bonne lecture,

### Forum des Associations :

#### Quelques chiffres clés pour 2008 :

- Près de 1000 visiteurs
- 96 associations participantes
- 150 panneaux ou grilles d'expositions
- Plus de 200 chaises
- 200 tables
- 3 vidéoprojecteurs
- 6 systèmes de diffusion sonore
- Plus de 14 000 tracts distribués
- 400 affiches
- 200 tee-shirts
- 1000 courriers
- 20 démonstrations d'activités
- 10 ateliers
- 6 concerts
- 10 articles de journaux
- 20 annonces radio sur France bleu
- 7 Communes et Communautés de communes ont mis à disposition du personnel de leurs services techniques pour aider à la préparation de la manifestation
- Près de 6000 € de dépenses engagées

Pays Plaine de Saône et Vingeanne service Vie Associative Culturelle et Sportive  
Samuel LAMY

Communauté de Communes d'Auxonne Val de Saône.

Ruelle de Richebourg

21130 AUXONNE

Tél : 03 80 31 02 38

pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr

## **Les points forts de 2008 :**

Bonne mobilisation des associations sur le montage et démontage du matériel et des stands.

Bonne réactivité par rapport aux aléas rencontrés.

De nombreuses animations ont permis de dynamiser la manifestation et la rendre plus attractive.

Sur Pontailler malgré une pluie qui a nuit à certaines animations, les associations se sont fortement mobilisées avec la Communauté de Communes en couplant la manifestation avec l'inauguration de la voie bleue, et les 24h00 de Saône. Cet investissement de tous a permis tout de même de réunir près de 140 personnes à l'inauguration le matin, 90 au concert de fin d'après midi et près de 150 au repas et bal le soir.

## **Les points à améliorer :**

Communication : très peu d'associations ont joué le jeu du relais de l'information et sont venues retirer des affiches et des tracts tel que convenu à l'origine, il a fallu forcer la main en envoyant des affiches par courrier.

Organisation : Pour faciliter l'organisation et permettre d'éviter des erreurs de quizz ou matériel il est indispensable que les bulletins d'inscriptions soient renvoyés complétés avec les questions quizz par écrit et dans les délais imposés au départ de l'organisation sans quoi il continuera d'y avoir des oublis ou des manques.

Le rôle du coordinateur du Pays n'a toujours pas été compris par certaines associations, je vous rappelle que je ne suis pas là pour organiser les choses à votre place, ç' est votre manifestation et je ne suis là que pour en faciliter les démarches administratives.

Par ailleurs, les courriers sont systématiquement envoyés aux présidents d'associations pour garantir un aval officiel de l'association, ç' est au président de relayer l'information auprès de ses bénévoles et ce quelque soit les informations envoyées. Il ne sera fait aucune exception.

## **Les perspectives 2009 :**

Sur Fontaine Française, le public ayant encore été insuffisant cette année, malgré des animations de qualité, l'édition 2009 aura lieu sur le marché ou à la mairie le samedi matin afin de se rapprocher du centre ville et aller à la rencontre du public.

Sur Auxonne, le relais des 2 offices a bien fonctionné et a permis de mobiliser un nombre d'associations identique à l'an passé en évitant des ajouts de réunions, il faudra simplement renforcer et éclaircir le fonctionnement de ce relais.

Quelques autres associations non fédérées aux offices se sont manifestées et souhaitent participer à l'avenir, il faudra donc quand même organiser au moins une réunion de préparation commune.

Sur Mirebeau, il sera demandé aux associations d'être toutes présentes à une heure convenue pour l'installation afin d'organiser sereinement et sans tension la mise en place du matériel.

Sur l'ensemble des 4 cantons le nombre de panneaux ou grilles sera désormais limité à 2 maximum par association.

## **Conférence débat : Changement de thématique !**

La conférence débat initialement prévue sur le thème des « responsabilités des dirigeants », suite à une opportunité à l'initiative de l'APSALC 21 portera finalement sur le thème de : « **des solutions pour l'emploi dans les associations** » à cette occasion sera également abordé la question plus

spécifique des groupements d'employeurs.

Elle aura lieu le :

**Vendredi 26 Septembre  
à 20h00  
Salle des fêtes de Pontailier sur Saône.**

Un verre de l'amitié clôturera cette rencontre et l'édition 2008 du Forum des associations. Un courrier d'invitation sera prochainement envoyé aux 400 associations culturelles et sportives du Pays, mais n'hésitez pas à relayer l'information auprès d'autres associations de votre connaissance qui pourraient être intéressées.

<b>Appel à Projets Culturels et Sportifs du Pays, Subventions aux associations ou collectivités.</b>
--

Une enveloppe de 20 000 € annuelle peut être attribuée et répartie pour des projets culturels et sportifs ayant lieu en 2009.

Si votre association a un projet pour 2009 contactez-moi au plus vite au 03 80 31 02 38 pour étudier votre éligibilité potentielle, prendre un rendez-vous, et le cas échéant vous faire accompagner pour le montage de votre dossier. Ma présence et ma participation à la réflexion et au montage du projet est obligatoire.

Vous avez jusqu'au 30 Octobre 2008 dernier délai pour déposer un pré-dossier qui sera étudié par le Conseil de développement.

Le financement potentiellement mobilisable oscille entre 1 500 € minimum et 5 000 € maximum et ne peut dépasser 50 % du budget global.

Les caractères : intercommunaux et inter associatifs, la prise en compte de publics cibles et des handicaps, ainsi que le développement durable sont vivement conseillés.

Attention cette aide est une aide au projet et non pas une aide au fonctionnement de votre association.

Thématiques éligibles :

**Culture :** Manifestations nouvelles d'envergure et d'intérêt de Pays, de type résidence, festivals ou autre portant sur le spectacle vivant ou la diffusion culturelle faisant appel à des artistes professionnels. Priorité à la musique et aux manifestations valorisant le patrimoine touristique remarquable du pays.

**Sport :** Soutien aux projets sportifs nouveaux d'envergure, susceptibles de valoriser et véhiculer l'image du pays : Actions de promotions du sport féminin, projets de créations d'équipes féminines, compétitions nouvelles d'envergure ayant lieu sur le Pays, projets d'équipes sportives en voie d'accession ou qui accèdent au haut niveau.

<b>Commission Vie Culturelle Sportive et Associative du Conseil de Développement de Pays</b>
--

La commission Vie Culturelle Sportive et Associative du Conseil de développement du Pays est une instance de réflexion et de proposition ayant pour but de coordonner et de réfléchir aux actions et

Pays Plaine de Saône et Vingeanne service Vie Associative Culturelle et Sportive  
Samuel LAMY  
Communauté de Communes d'Auxonne Val de Saône.  
Ruelle de Richebourg  
21130 AUXONNE  
Tél : 03 80 31 02 38  
pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr

aux méthodes à employer afin de développer la Culture le Sport et de soutenir les associations sur le Pays.

La première rencontre de la seconde contractualisation aura lieu fin septembre début octobre.

Ses missions sont nombreuses :

- Instruire annuellement les dossiers de demandes de subventions de l'appel à projets culturels et sportifs du Pays et faire une proposition de répartition de l'enveloppe de 20 000 €
- Lancer et suivre la démarche de création du second répertoire des associations du Pays dont l'édition est prévue pour 2010
- Lancer et suivre la démarche de création d'un schéma de développement culturel du Pays
- Mettre en place un plan de formation des dirigeants et bénévoles associatifs.
- Coordonner la mise en œuvre du Forum des associations
- Faire des propositions en faveur de la Culture, du Sport et de la Vie associative.

La commission est ouverte aux élus, responsables associatifs, dirigeants d'entreprises, artistes et habitants qui le souhaitent, pour vous inscrire contactez-moi vite.

### **Quelques manifestations phare du mois de Septembre :**

#### **Vendredi 12 Septembre 20h30 Salle événementielle d'Auxonne**

Concert exceptionnel de BARZINGAULT organisé par l'Office de la Culture d'Auxonne  
[Http://www.barzingault.com](http://www.barzingault.com)

Entrée 12€ gratuit pour les moins de 18ans buvette sur place

#### **Dimanche 14 Septembre à Auxonne**

19<sup>ème</sup> édition du Triathlon d'Auxonne organisé par l'Office des Sports d'Auxonne  
Plus d'infos sur  
<http://auxonnesports.canalblog.com/>

#### **Samedi et dimanche 20 et 21 Septembre**

**L'Office Intercommunal des Sports du Canton de Mirebeau sur Bèze organise sa traditionnelle FETE DES SPORTS le week-end du 20 et 21 septembre 2008.**

Après Noiron, Charmes, et Beire le Châtel, Renève, c'est à Arceau que se déroulera la Marche pour le Plaisir organisée tous les ans à l'occasion de la Fête des Sports.

En effet, depuis 2004, l'OIS a souhaité que la Fête des Sports qui a lieu tous les ans, le 3<sup>ème</sup> weekend de septembre, puisse aussi faire découvrir les communes du canton, leur patrimoine, leur histoire.

Cette année, la commune d'Arceau a bien voulu accueillir la Marche pour le Plaisir, du dimanche 21 septembre, qui permet à toutes et tous, petits et grands de marcher dans la bonne humeur pour le plaisir de la balade et de la découverte.

Le circuit d'environ 8 km, préparé les clubs de Gymnastique Volontaire du Canton, est accessible à tous. L'objectif n'est pas d'arriver le premier, mais tous ensemble.

Le départ aura lieu le dimanche matin devant la salle des fêtes d'Arceau à 9h et le retour est prévu vers 11h30 pour la remise des récompenses aux sportives et sportifs méritants qui sera suivie de l'apéritif offert par la commune d'Arceau.

En ouverture de cette Fête des Sports, le Challenge « Sports en Fête » aura lieu le samedi 20 après midi, à partir de 14h au gymnase de Mirebeau sur Bèze.

Ce challenge, ouvert à toutes les associations, les écoles, les collectivités locales du canton, se déroule sur un parcours adapté aux petits comme aux grands. Il suffit d'avoir une équipe de 5

participants (dont un majeur) pour pouvoir participer. C'est simple, convivial ; c'est «Sports en fête».

Vous êtes attendus nombreux pour cette manifestation, et, en plus, tout est gratuit.

**Du 27 Septembre au 26 Octobre Festival d'art contemporain « Des samedis Art rien faire / Paris sur Vingeanne » de l'association Art BFC**

Au programme :

27 Septembre Danse / Valérie LAMIELLE écuries du château de Fontaine Française 16h30

04 Octobre Concert / Garth KNOX Eglise de Fontaine Française 16h30

Exposition / du 27 Septembre au 26 Octobre impasse du château à Montigny sur Vingeanne (Vernissage et performance le 27 Septembre à 18h30)

*Projet soutenu dans le cadre du contrat de Pays Plaine de Saône Vingeanne par le Conseil Régional de Bourgogne.*

**Festival « autour des claviers » des Heures Musicales en Plaine de Saône Vingeanne**

**Vendredi 17 Octobre 20h30 Eglise d'Auxonne**

André ISOIR récital d'orgue

**Dimanche 19 Octobre**

Château de Fontaine Française

16h00 Heinrich WALTHER Récital de clavicorde et virginal

18h30 Claire CORNELOUP et Yves CUENOT récital à 2 clavecins

Renseignements OT d'Auxonne 03 80 37 34 46

Mairie de Fontaine 03 80 75 81 21

Tarifs : 1 concert : 12 et 10€/ 2 concerts 22 et 18€ / 3 concerts 30 et 24€

*Projet soutenu dans le cadre du contrat de Pays Plaine de Saône Vingeanne par le Conseil Régional de Bourgogne.*

**Les manifestations 2008 :**

Votre calendrier des manifestations associatives est en ligne sur votre site Internet de Pays :

[http://www.pays-saone-vingeanne.fr/calendrier\\_manifestations.htm](http://www.pays-saone-vingeanne.fr/calendrier_manifestations.htm)

N'oubliez pas de m'envoyer vos dates de manifestations afin de l'alimenter...

Les lettres aux associations déjà parues sont téléchargeables sur le site du Pays au format PDF...

Samuel LAMY, Coordinateur Vie Culturelle Sportive et Associative.

Pays Plaine de Saône Vingeanne

CC d'Auxonne Val de Saône

Ruelle de Richebourg

21130 AUXONNE

Courriel :

[pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr](mailto:pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr)

Tél/fax/répondeur : 03 80 31 02 38

<http://www.pays-saone-vingeanne.fr>

Pays Plaine de Saône et Vingeanne service Vie Associative Culturelle et Sportive

Samuel LAMY

Communauté de Communes d'Auxonne Val de Saône.

Ruelle de Richebourg

21130 AUXONNE

Tél : 03 80 31 02 38

[pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr](mailto:pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr)

Pays Plaine de Saône et Vingeanne service Vie Associative Culturelle et Sportive  
Samuel LAMY  
Communauté de Communes d'Auxonne Val de Saône.  
Ruelle de Richebourg  
21130 AUXONNE  
Tél : 03 80 31 02 38  
[pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr](mailto:pays-saone-vingeanne-vie-associative@wanadoo.fr)